



**Appel de propositions**

**Subvention de recherche en santé publique Louise Picard**

**Échéance : le 13 février 2018 à 16 h 30**

L’Université Laurentienne (UL) et le Service de santé publique de Sudbury et du district (SSPSD) sont heureux d’annoncer le concours de la Subvention de recherche en santé publique Louise Picard en 2018.

**CONTEXTE**

Cette subvention, auparavant intitulée « Subvention pour des recherches sur la santé publique », vise à inciter la collaboration entre le personnel du Service de santé publique et le corps professoral de l’Université afin d’explorer des domaines de recherche d’intérêt mutuel. La subvention a été renommée en l’honneur de Mme Louise Picard, ancienne directrice du programme de Recherche, d’éducation et de développement en santé publique (REDSP) au Service de santé publique jusqu’à son départ à la retraite et championne de l’innovation et des partenariats. Mme Picard, ainsi que M. Geoff Tesson, ancien directeur des Initiatives pour la santé (avant et aux débuts de l’École de médecine du Nord-Ontario), et M. Paul Colilli, ancien doyen des études supérieures et de la recherche, ont été les instigateurs d’initiatives qui visent à favoriser la recherche appliquée en santé publique dans la région.

Cette subvention de démarrage est fondée sur une relation de longue date entre le Service de santé publique et l’Université, qui comprend des nominations conjointes entre le Service de santé publique et l’Université, le développement et la revue de programmes, et des stages au Service de santé publique pour des étudiants provenant d’une variété de programmes académiques. Les subventions de démarrage cherchent à favoriser la création de solides partenariats de recherche entre les chercheurs de l’Université et du Service de santé publique.

**DESCRIPTION DE LA SUBVENTION**

La Subvention de recherche en santé publique Louise Picard a comme objectifs :

* D’initier et de renforcer les recherches appliquées innovatrices en santé publique, faites en collaboration, entre le personnel du Service de santé publique de Sudbury et du district et le corps professoral de l’Université Laurentienne;
* D’accroître la recherche appliquée qui se fait sur des problématiques de santé publique portant sur le district de Sudbury et les Normes de santé publique de l’Ontario;
* D’améliorer l’efficacité de programme en favorisant la recherche évaluative et l’adoption de pratiques fondées sur des preuves, et;
* D’encourager les efforts menant à des demandes de financement auprès des IRSC, ainsi que d’autres demandes de subventions.

Le concours est ouvert au corps professoral de l’UL et au personnel du SSPSD. Les demandes doivent faire état du partenariat et expliquer comment les deux chercheurs principaux, provenant respectivement du SSPSD et de l’UL, mèneront l’étude. La bourse ne peut pas être renouvelée. Comme les fonds visent à encourager l’élaboration de nouveaux projets, il n’est pas possible de demander des fonds pour un même projet à plus d’une reprise.

Recherches qui doivent être approuvées : Les projets de recherche qui utilisent des sujets humains ou des tissus humains identifiables doivent recevoir l’approbation des comités d’éthique de la recherche de l’UL et du SSPSD. Les fonds seront accordés seulement si les demandes d’éthique sont approuvées.

Description du projet : La description devrait respecter les sous-titres indiqués dans le *Guide de préparation d’une demande* (ici-bas). Les grandes lignes du projet devraient être claires et précises.

Budget et détails des postes du budget : La subvention maximale est de 5 000 $ pour un maximum de 24 mois à partir de la date d’approbation. Veuillez justifier les dépenses afin qu’elles soient liées au projet de recherche. De plus, justifiez toute autre source de financement de recherche que vous avez en lien avec la présente proposition. Après 24 mois, les fonds non dépensés seront retournés au fonds général pour les compétitions antérieures. Veuillez noter que les comptes de recherche liés à la présente compétition seront ouverts seulement lorsque les certifications appropriées (c.-à-d. d’éthique) sont obtenues.

Assistants ou assistantes : Il faut justifier l’embauche d’assistants en démontrant leur contribution à la recherche, et expliquer comment ils bénéficieront de leur participation au processus de recherche. Expliquez clairement leurs rôles par rapport aux deux chercheurs principaux.

Le taux horaire actuel pour les étudiants est de 11,00 $/heure. Le taux horaire peut être plus élevé pour ceux ayant plus d’expérience ; vous devez le justifier dans la demande. Au taux horaire s’ajoutent les avantages sociaux, déterminés en fonction des taux de l’institution où la personne est embauchée.

Fournitures : Fournissez le plus de renseignements possible, et indiquez comment les fournitures répondent aux besoins de la recherche.Veuillez noter que les ordinateurs et l’équipement de grande taille ne sont pas admissibles.

Déplacements : Les fonds de déplacement peuvent être utilisés à des fins de la recherche, de collaboration et de diffusion de connaissances locale (dans la région desservie par le SSPSD). Les déplacements devraient être budgétisés aux tarifs les plus bas et être justifiés par les besoins de recherche.

Tous les budgets seront gérés à l’Université Laurentienne.

**RAPPORT(S)**

Tous les chercheurs dont le projet sera retenu devront soumettre un rapport des activités de recherche décrivant les résultats, les impacts du projet sur les politiques/actions en santé, les leçons retenues et une liste des publications et/ou conférences effectuées dans le cadre du projet. Le rapport doit être remis au SSPSD et à l’UL deux mois après la fin du projet (c.-à-d., un maximum de 26 mois après l’approbation du projet).

**PRIORITÉS**

Une entente en bonne et due forme entre l’UL et le SSPSD existe depuis 1990. L’objectif de cette entente est de favoriser l’intégration de la recherche, de la formation, de la réglementation et de la pratique en santé publique. Ainsi, le lien entre la recherche et la mise en pratique est partie intégrante de cette initiative.

La portée de la santé publique et des domaines de recherche pertinents est vaste. Les exigences minimales des programmes et services offerts par tous les services de santé publique en Ontario sont décrits dans les Normes de santé publique de l’Ontario aux liens suivants : [www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph\_standards/default.aspx](http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph_standards/default.aspx) et [www.health.gov.on.ca/english/providers/program/pubhealth/oph\_standards/ophs/index.html](http://www.health.gov.on.ca/english/providers/program/pubhealth/oph_standards/ophs/index.html).

Les normes de santé publique incluent une grande variété d’approches et sujets : l’environnement, les politiques publiques, la prévention des blessures, la qualité de l’eau, la santé des enfants, le dépistage du cancer, la prévention des maladies chroniques, les déterminants de la santé et les inégalités sociales en santé, etc. Les programmes et services peuvent être offerts au travers des milieux de travail, des écoles, des coalitions, des institutions, des milieux cliniques et d’autres emplacements communautaires.

Le SSPSD s’est particulièrement donné pour mission de mieux comprendre les iniquités sociales en matière de santé et de prendre des mesures à cet égard. Par conséquent, les études sur le sujet, y compris les déterminants économiques et sociaux (p. ex., le revenu, le logement, les soutiens sociaux et l’emploi), leur répartition et les interventions prometteuses, se rapportent à la pratique en santé publique et sont donc appropriées à l’initiative. Allez au [www.sdhu.com](http://www.sdhu.com) pour en connaître davantage.

**GUIDE DE PRÉPARATION D’UNE DEMANDE**

Les deux chercheurs principaux doivent remplir et signer la fiche de renseignements ci-jointe, qui servira de lettre de présentation pour la demande. Quatre exemplaires de la demande doivent être soumis au Bureau des services de recherche (L-607) avant la date de clôture : le mardi 13 février 2018 à 16 h 30.

En utilisant les en-têtes ci-dessous et une police de 12 points, veuillez fournir les informations suivantes :

A. DESCRIPTION DU PROJET (maximum de 6 pages dactylographiées, interligne de 1,5)

Veuillez utiliser les sous-titres suivants :

1. Sommaire (maximum de 200 mots).

2. Contexte et pertinence relative à une question de santé publique (si vous avez reçu des fonds pour un projet semblable ou connexe par le passé, veuillez en indiquer la source, les résultats, et comment ce projet en diffère).

3. Objectifs (énoncez clairement les buts de votre projet, en s’assurant qu’ils sont réalistes selon le calendrier établi).

4. Méthodologie (expliquez l’approche [techniques, méthodes et plan d’échantillonnage], le calendrier et les activités, et la structure de partenariat et de gestion).

5. Retombées pour la pratique de santé publique (y compris les résultats escomptés et les produits à livrer).

7. Structure du partenariat (moyens par lesquels les deux chercheurs principaux collaboreront activement au projet et mèneront l’étude).

6. Les plans de financement externe pour des phases ultérieures de recherche. Notez que les projets démontrant un potentiel de financement de recherche ultérieur seront évalués plus favorablement.

B. BUDGET : Les demandes proposant des budgets dont le montant dépasse le maximum permis de 5 000 $ seront rejetées.

1. Assistants ou assistantes : salaires et avantages sociaux ; expliquez leur rôle dans le cadre du projet et par rapport aux deux chercheurs principaux ;

2. Fournitures ;

3. Déplacements ;

4. Autres dépenses ;

5. Total.

C. DÉTAILS DES POSTES BUDGÉTAIRES ET JUSTIFICATION

D. CURRICULUM VITAE DES DEUX CHERCHEURS PRINCIPAUX. Veuillez utiliser les sous-titres suivants, le cas échéant :

— Nom

— École/département/division

— Rang/titre/position

— Année d’entrée en fonction

— Résumé du programme de recherche (maximum de 200 mots)

— Supervision d’étudiants du premier cycle, des cycles supérieurs ou autres (dans les cinq dernières années)

— Subventions de recherche (dans les cinq dernières années, actuelles et demandées)

— Prix et certificats

— Engagement scientifique et communautaire (dans les cinq dernières années)

— Contributions à la recherche (dans les cinq dernières années) avec les sous-titres :

– Articles publiés dans des revues arbitrées

– Chapitres de livres ou livres arbitrés

– Articles sollicités et soumis à un comité de lecture

– Articles de recherche non arbitrés

– Fonctions de rédacteur en chef

– Chapitres de livres ou livres non arbitrés

– Rapports de recherche contractuelle ou gouvernementale

– Résumés de conférences (communications ou affiches)

– Comptes rendus

– Organisation de symposiums, conférences, ateliers

– Invitations à des séminaires

– Autres

(veuillez noter que puisque les agences de subventions provinciales et fédérales adoptent actuellement le CV commun, vous pouvez l’utiliser pour cette demande).



**Demande de Subvention de recherche en santé publique Louise Picard**

**Échéance : le 13 février 2018 à 16 h 30**

CHERCHEUR PRINCIPAL DE L’UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Unité : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Rang/Poste : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

De (établissement) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CHERCHEUR PRINCIPAL DU SERVICE DE SANTÉ PUBLIQUE DE SUDBURY ET DU DISTRICT

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Unité : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Rang/Poste : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

De (établissement) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Titre de la proposition (max. de 120 caractères) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ce projet doit-il faire l’objet d’une évaluation déontologique? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature (UL) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature (SSPSD) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(À l’usage du Bureau seulement)

Subvention : \_\_\_\_\_\_\_ Compte : \_\_\_\_\_\_\_ Éthique (SSPSD) : \_\_\_\_\_\_\_\_ Éthique (UL) : \_\_\_\_\_\_\_\_

Date d’approbation : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date d’expiration : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_